

Résultats du 1^{er} semestre 2026 : le Groupe AFL affiche des résultats solides et réalise des avancées stratégiques en matière de refinancement

Au 30 juin 2026, dans un environnement géopolitique et financier complexe, le Groupe AFL présente des résultats et une structure financière robustes :

- **La marge nette d'intérêts** progresse à 15,6 millions d'euros (vs 15,2 millions d'euros au premier semestre 2025) soutenue par la progression continue de l'encours de crédits.
- **Le produit net bancaire** est de 15,1 millions d'euros, proche du premier semestre 2025 (15,4 millions d'euros) qui avait été une année historique en termes de résultats.
- **Un résultat brut d'exploitation** de 4,2 millions d'euros.
- Le Groupe a lancé en 2026 des **travaux majeurs relatifs à la diversification et à l'optimisation de ses sources de financement**, générant des coûts associés non récurrents pour près d'1 Million d'euros
- **1 augmentation de capital** a permis l'arrivée de 29 nouvelles collectivités actionnaires, portant le total d'actionnaires à 1 300.
- La solidité du bilan est confirmée avec des ratios de liquidité et capital robustes, avec notamment une croissance des fonds propres prudentiels de plus de 20 millions d'euros sur le semestre.

Les chiffres clés au 30/06/2026 [en IFRS] (Comparaison avec le 30/06/25)

	Groupe AFL ¹ (consolidés - IFRS)	AFL ² (consolidés - IFRS)
Produit net bancaire	15,1 M€ (vs 15,4 M€)	15,0 M€ (vs 15,3 M€)
Charges d'exploitation	10,9 M€ (vs 9,1 M€)	10,9 M€ (vs 9,0 M€)
Résultat brut d'exploitation	4,2 M€ (vs 6,3 M€)	4,2 M€ (vs 6,3 M€)
Résultat net avant impôts	3,9 M€ (vs 6,3 M€)	3,9 M€ (vs 6,3 M€)
Résultat net	2,8 M€ (vs 4,7 M€)	2,8 M€ (vs 4,6 M€)
Coefficient d'exploitation³	81,7% (vs 66,4%)	81,7% (vs 66,3%)

¹ Le Groupe AFL est constitué de la Société Territoriale (ST), de l'Agence France Locale (AFL), de l'Agence France Locale Immobilier et de l'Agence France Locale – Participations SAS

² Les comptes consolidés de l'AFL regroupent l'Agence France Locale, l'Agence France Locale Immobilier et l'Agence France Locale – Participations SAS

³ Calculé en réintégrant la charge d'intérêts des titres subordonnés de dernier rang (« *Additional Tier 1* ») dans le produit net bancaire, bien que conformément aux normes IFRS, ces intérêts soient directement enregistrés en diminution des capitaux propres sans jamais transiter par le compte de résultat.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66



« Le premier semestre 2026 ouvre un nouveau chapitre dans le développement du Groupe AFL. Dans un environnement marqué par le démarrage d'un nouveau cycle électoral pour le bloc communal, nous poursuivons notre mission au service de l'investissement public local.

Le Groupe AFL affiche des résultats solides sur ce premier semestre qui témoignent de la robustesse de son modèle. La progression continue de notre activité, le renforcement de nos fonds propres et la qualité de notre structure financière nous permettent d'aborder avec confiance les prochaines étapes de notre croissance. », explique Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.

Des résultats positifs tirés par l'augmentation continue de l'encours de crédit, dans un contexte marqué par des éléments non récurrents

Si les revenus cœur de métier ont continué à progresser du fait de l'accroissement régulier de l'encours de crédits octroyés aux collectivités actionnaires, le résultat brut d'exploitation a été impacté par des charges non récurrentes sur le semestre, liées notamment au projet en cours d'acquisition de la société de crédit foncier GE SCF S.C.A.

Retraité de ces éléments non récurrents, le résultat brut d'exploitation ressort à 5,1 Millions d'euros.

Au 30 juin 2026, l'encours de crédits signés poursuit sa progression régulière et atteint 10,4 milliards d'euros.

Le coût du risque reste intrinsèquement limité

Le coût du risque de l'AFL est intrinsèquement limité, en raison du modèle d'établissement de crédit public de développement, de la gestion prudente de l'entreprise, de l'excellente solvabilité des collectivités locales⁴ et de la qualité des actifs de la réserve de liquidité.

Au 30 juin 2026, l'AFL a procédé à une dotation de 234K€ au titre des dépréciations *ex-ante* pour pertes attendues sur ses actifs dans le cadre d'IFRS 9 (le stock de provisions au 30/06 représente environ 0,014% des actifs). Les provisions pour risques proviennent pour l'essentiel des modifications apportées aux hypothèses retenues pour la construction des scénarii macro-économiques par classe d'actifs, et pour partie de l'augmentation du bilan de l'AFL.

⁴ La pondération en risque des régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre a été ramenée à 0% par décision du Collège de supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) le 21 juin 2024.

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Des fonds propres prudentiels renforcés

Sur le premier semestre 2026, les fonds propres prudentiels de l'AFL progressent de plus de 20 millions d'euros, principalement sous l'effet de la mise en réserve des résultats de l'exercice précédent et de la libération de capital des collectivités actionnaires. Cette dynamique illustre la solidité et la réussite du modèle de l'AFL : la croissance de son activité et l'engagement de ses collectivités actionnaires contribuent conjointement au renforcement de son développement et de sa capacité d'action au service de l'investissement public local.

Cela se traduit par des ratios de capitalisation élevés au 30/06/2026 :

- **Ratio CET1** Groupe AFL à **55,67%** (vs 59,45% au 31/12/2025) et AFL à **54,15%** (vs 57,78% au 31/12/2025)
- **Ratio Tier 1** Groupe AFL à **57,37%** (vs 61,33% au 31/12/2025) et AFL à **63,61%** (vs 68,71% au 31/12/2025)
- **Ratio de levier bancaire** Groupe AFL à **2,45%** (vs 2,32% au 31/12/2025) et AFL à **2,71%** (vs 2,59% au 31/12/2025)
- **Ratio de levier des établissements publics de développement** Groupe AFL à **11,37%** (vs 11,18% au 31/12/2025) et AFL à **12,67%** (vs 12,58% au 31/12/2025)

Un niveau de liquidité élevé

Conformément à ses principes de gestion prudente, l'AFL affiche des niveaux de liquidité très satisfaisants au 30/06/2026 :

- **Le ratio LCR de l'AFL** s'établit à **250%** (vs 485% au 31/12/2025 ; pour une limite réglementaire à 100%) ;
- **Le ratio NCRR de liquidité interne à 12 mois** s'élève à **161%** au 30 juin 2026 (vs 101% au 31/12/2025), correspondant à une réserve de liquidité de 2,4 milliards d'euros, qui permet de pouvoir faire face à l'ensemble des besoins de l'AFL pendant plus d'un an sans avoir recours au marché.

La solidité de la structure financière de l'AFL est reconnue par les agences de notation, qui lui attribuent une notation équivalente à celle de la France.

Notation de l'AFL

	Fitch Ratings	Standard & Poor's
Notation long terme	A+	A+
Perspective	Stable	Stable
Notation court terme	F1+	A-1

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Faits marquants du 1^{er} semestre 2026

Le lancement de chantiers stratégiques majeurs pour diversifier et optimiser le coût de financement de l'AFL au bénéfice des collectivités locales

Depuis 2024, le coût de refinancement sur les marchés obligataires de l'AFL, et plus globalement des établissements du secteur public français, a significativement augmenté, dans le sillage de la dégradation de la notation de l'Etat français.

Dans ce contexte, l'AFL poursuit deux chantiers stratégiques majeurs, destinés à renforcer durablement ses capacités de refinancement : d'une part, la mise en place d'un accès au marché des obligations sécurisées, au travers du projet d'acquisition en cours de la société de crédit foncier GE SCF S.CA. (sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises) ; d'autre part, les travaux visant à obtenir une pondération prudentielle à 0 % de ses titres de dette senior.

Ces initiatives ont un objectif commun : diversifier les sources de financement, renforcer la résilience du modèle de l'AFL et préserver les meilleures conditions de financement possibles pour les collectivités territoriales.

Une présence renforcée sur les marchés de capitaux

Au cours du premier semestre 2026, l'AFL a pu lever 1 milliard de ressources à une marge moyenne resserrée contre la courbe des OAT de 14,6 points de base, malgré un environnement de marché plus exigeant.

Pour la première fois, la banque a réalisé en mai dernier une émission obligataire sous format domestique australien, pour un montant équivalent de 366 millions d'euros. Cette transaction constitue une étape importante dans la stratégie de refinancement de l'AFL, visant à élargir sa base d'investisseurs et à optimiser durablement son coût de financement.

En lançant une nouvelle émission obligataire de 500 millions d'euros en mai 2026, l'AFL a complété sa courbe de financement en euro en ajoutant une nouvelle échéance de référence à septembre 2033 qui a reçu un accueil très positif, avec un carnet d'ordres le plus élevé depuis sa création (3,7 Mds Euros).

L'AFL poursuit son engagement en faveur du financement durable

Dans le cadre de son programme d'emprunt annuel, l'AFL a publié le 29 juin 2026 la mise à jour de son Dispositif (*framework*) pour les émissions vertes, sociales et durables, dans un objectif d'amélioration continue de son dispositif de financement durable.

Cette nouvelle version est alignée avec les standards internationaux de marché, notamment les *Green Bond Principles*, *Social Bond Principles* et *Sustainability Bond Guidelines*, publiés par l'International Capital Market Association (ICMA). Le Dispositif actualisé a également fait l'objet d'une analyse externe (*Second Party Opinion*) indépendante réalisée par Ethifinance :

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

- Dispositif (*Framework*) : [Consulter le document cadre](#)
- SPO EthiFinance : [Consulter la Second Party Opinion](#)

Evènements post-clôture

- Le 22 septembre 2026, **une nouvelle augmentation de capital** a été ouverte par le Conseil d'administration de l'AFL-ST, afin de permettre l'adhésion de nouveaux actionnaires.
- Depuis la clôture du premier semestre de l'exercice, l'AFL a effectué une **nouvelle émission obligataire syndiquée en euro au format durable, à échéance 2035, pour un montant de 500 millions d'euros, sous son Dispositif actualisé**. Cette opération a été réalisée à une marge contre OAT de 16 points de base.
A date, **l'AFL a levé au total 1 501 millions d'euros** en principal sur les marchés obligataires depuis le début de l'année 2026, à une marge moyenne contre OAT de 15 points de base, et a finalisé l'exécution de son programme de financement 2026

Le Directoire de l'AFL a arrêté les comptes semestriels sociaux et consolidés au niveau de l'AFL pour le premier semestre 2026, le 9 septembre 2026. Le Conseil de Surveillance de l'AFL, réuni sous la présidence de Monsieur Sacha Briand le 22 septembre 2026, a examiné favorablement les comptes semestriels de l'AFL.

Le Conseil d'Administration de l'AFL-ST, la Société Territoriale, réuni sous la Présidence de Madame Marie Ducamin le 22 septembre 2026, a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe AFL.

Les procédures d'examen limité sur les comptes sociaux et consolidés semestriels, clos au 30 juin 2026, ont été effectués par les commissaires aux comptes.

Ce communiqué contient certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que le Groupe AFL estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes, liés aux tensions géopolitiques et aux changements de prévisions macroéconomiques et aux évolutions des politiques monétaires, pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.

L'information financière du Groupe AFL pour le premier semestre 2026 est composée du présent communiqué complété du rapport disponible ici .
--

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant ; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé plus de 13 milliards d'euros et compte aujourd'hui 1300 actionnaires.

Plus d'informations : www.afl-banque.fr

Contact presse

Justine GUIGUES – Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr – 06 74 94 29 66